

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 17 septembre 2020

COVID-19

DES MESURES POUR LA MARCHE DES FIERTES

Au regard des circonstances sanitaires du département, le préfet de l'Hérault, en accord avec le maire de Montpellier, a émis un avis défavorable à la tenue de l'édition 2020 de la Marche des Fiertés - Diversités - Pride qui devait se tenir le 26 septembre.

En effet, le département de l'Hérault enregistre une forte progression de la circulation du virus Covid-19, avec une augmentation du taux d'incidence journalier situé à près de 90/100 000 habitants, dépassant le seuil d'alerte de 50/100 000 habitants.

Toutes les tranches d'âges sont concernées et le nombre d'hospitalisations, et de personnes en réanimation, est en forte hausse.

Pour cette manifestation était prévu un départ des Jardins du Peyrou rassemblant plus de 4 500 personnes avec une déambulation dans le centre-ville de Montpellier. Compte-tenu du nombre de participants annoncé, la déambulation dans le centre-ville de Montpellier un samedi après-midi, où l'on constate habituellement une forte densité de population, risque d'occasionner des regroupements de personnes sur la voie publique ne permettant pas de garantir le respect des mesures sanitaires définies au niveau national.

→ Toutes les infos : <http://www.herault.gouv.fr/Actualites/L-Herault-face-a-la-Covid-19>

Protégeons-nous et protégeons les autres ! De notre engagement commun dépend la santé de tous.



Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2